



58^e session de la Commission pour le développement social

Discussion générale sur le thème prioritaire

Assurer l'accès de tous à des systèmes de protection sociale et à un logement à un coût abordable pour lutter contre le sans-abrisme

Affordable housing and social protection systems for all
to address homelessness

New York, le 10 février 2020

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Nous saluons que le thème du sans-abrisme soit traité pour la première fois au sein de la Commission pour le développement social et surtout au sein de l'ONU.

A cet égard, nous saluons le rapport présenté par le Secrétaire général à l'appui de ce thème prioritaire. C'est un document de qualité qui fait le point de la situation, souligne les aspects essentiels et formule des recommandations importantes. Nous apprécions surtout qu'il évoque l'initiative sur le socle minimum de protection sociale, celle-ci offrant des dispositifs essentiels pour prévenir la perte du logement.

Monsieur le Président,

En Suisse, les besoins de la population en matière de logement sont largement satisfaits. Mais certains groupes sociaux sont défavorisés sur le marché libre du logement, en particulier dans les agglomérations et les villes. Il s'agit en particulier de personnes âgées, de personnes handicapées et de personnes de conditions financières modestes.

Permanent Mission of Switzerland to the United Nations
Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tel. +1 212 286 1540, fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

La Suisse est en effet le pays de l'OCDE où les prix du logement ont le plus augmenté entre 1996 et 2018 et où ils représentent la plus grande charge pour les ménages à faible revenu. Les ménages pauvres sont proportionnellement plus nombreux à occuper des logements de mauvaise qualité. Par ailleurs, les personnes endettées, dépendantes de l'aide sociale ou d'origine étrangère connaissent des difficultés particulières pour accéder au marché du logement.

Quelle est la réponse des autorités face à cette situation ?

En Suisse, se procurer un logement reste au premier chef une responsabilité de l'individu. Mais la Constitution fédérale prévoit que toute personne puisse trouver un logement approprié à des conditions supportables. Des conditions cadre sont ainsi créées afin de favoriser la construction et l'obtention de logements. On encourage les maîtres d'ouvrage d'utilité publique et l'offre de logements pour les ménages à revenu modeste. D'autre part, les droits des locataires sont protégés, en particulier contre les loyers abusifs et contre les congés.

Pour simplifier, la Confédération est active en matière de prévention, y compris à travers la promotion de logements abordables. Les cantons, les villes et les communes sont responsables de la mise en œuvre des mesures de politique du logement et plusieurs d'entre eux octroient des aides au logement pour les ménages socialement défavorisés. Cette aide peut aussi consister à accompagner et former les personnes pauvres pour qu'elles puissent se comporter en locataires fiables et autonomes.

Qu'en est-il des personnes sans abri ?

Occuper un logement trop exigü ou insalubre peut affecter gravement la qualité de vie. Mais, comme souligné par le Secrétaire général, se retrouver sans logement du tout constitue évidemment la plus extrême des situations de logement précaire.

En Suisse, le sans-abrisme est appréhendé avant tout à travers les politiques de lutte contre la pauvreté. Des services ou des aides sont offerts aux personnes sans abri. Ils sont basés sur la typologie de la Fédération Européenne des Associations Nationales travaillant avec les Sans-Abri, qui prend en compte les multiples dimensions de ce phénomène. Tous les niveaux de décision – Confédération, cantons et communes – sont impliqués dans cette lutte. L'action des acteurs privés est également très importante. Ceux-ci sont à l'origine d'initiatives qui comptent, en matière d'accueil d'urgence, de fourniture de repas ou d'activités rémunérées notamment. La collaboration entre acteurs publics et privés est donc essentielle.

Pour mieux connaître le sans-abrisme en Suisse, le Fonds national suisse de la recherche scientifique a donné son feu vert au recensement des connaissances en la matière.

Cela permettra de mettre en évidence de bonnes pratiques susceptibles d'inspirer plus largement les services concernés dans notre pays. Les autorités fédérales ont déjà fait un pas dans cette direction en créant un guide émaillé de nombreux exemples d'aides au logement.

Le plus souvent, l'absence de logement est couplée à d'autres problèmes, souvent complexes : familiaux, d'emploi ou de santé. Actuellement les systèmes d'aide atteignent vite leurs limites, faute de collaboration suffisamment étroite entre services. De plus, le soutien financier ou l'aide au logement ne suffisent pas à eux seuls. Dans ce contexte, l'approche "Housing first", qui consiste à aider les sans-abris en leur proposant prioritairement un logement stable et que Bâle-Ville met en œuvre à titre pilote, nous semble prometteuse.

Dans ce contexte, il est essentiel de reconnaître l'expertise des personnes concernées. Les sans-abri ou les personnes vivant dans des logements inadéquats devraient pouvoir participer aux décisions les concernant et peuvent identifier les problèmes et les lacunes des politiques de logement. C'est dans cet esprit qu'on s'acheminera peut-être un jour vers une approche coordonnée en Suisse.

Monsieur le Président,

L'augmentation du nombre de sans-abri constitue, comme l'a relevé Leilani Farha, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le logement convenable, une crise mondiale, nécessitant une réponse mondiale. Dresser un bilan de la situation comme l'a fait dans son rapport le Secrétaire général est donc un premier pas significatif. Nous encourageons dès lors les Nations Unies et ses Etats membres à poursuivre cette importante réflexion et mettre en œuvre les recommandations du rapport du Secrétaire général.

Je vous remercie de votre attention.

Unofficial translation

Mr Chairman

We welcome the fact that the Commission for Social Development and in particular the United Nations is addressing the issue of homelessness for the first time.

We also welcome the report submitted by the Secretary General on this priority theme.

The report provides an excellent overview of the situation, highlights the key issues and makes important recommendations. We particularly welcome the report's reference to the social protection floor initiative, which sets out key measures to prevent homelessness.

Mr Chairman

In Switzerland, the housing needs of the vast majority of the population are met, but certain segments of the population are disadvantaged in the private-sector housing market, particularly in cities and metropolitan areas. The elderly, people with disabilities and those of modest financial means are most likely to experience housing problems. Indeed, Switzerland is the OECD country that experienced the highest increase in housing costs between 1996 and 2018 and where housing represents the greatest burden for low-income households. Low-income households are more likely to be confined to poor-quality housing. Moreover, accessing the housing market is particularly difficult for people who have fallen into debt, are dependent on social assistance or have an immigration background.

How are the authorities responding to this situation?

In Switzerland, finding housing is primarily the responsibility of the individual. Nevertheless, the Federal Constitution provides for all citizens to have access to decent housing. Swiss housing policy encourages the construction of housing and aims to help citizens find long-term accommodation. It also promotes public housing and housing for low-income households. Furthermore, tenants' rights are protected, in particular against abusive rent increases and eviction.

In short, the federal government works to prevent homelessness through the promotion of affordable housing and other measures. The cantons, cities and communes are responsible for implementing housing policy and in many cases provide housing benefits for socially disadvantaged households. They also provide support and educational services to enable people on low incomes to be responsible and independent tenants.

What about the homeless?

Cramped or unsanitary housing can seriously affect people's quality of life. But as the Secretary General made clear, having nowhere to call home is obviously the worst possible housing situation a person can find themselves in.

In Switzerland, homelessness is primarily addressed through policies to combat poverty. A range of services and benefits are available to the homeless. These are based on the 'European Typology of Homelessness and Housing Exclusion' developed by the European Federation of National

Organisations Working with the Homeless, which addresses numerous aspects of the problem. All levels of decision-making – the federal government, the cantons and the communes – are involved in tackling homelessness. Private actors also play an important role through initiatives to provide homeless people with emergency shelter, meals, paid employment and other kinds of assistance. Collaboration between public and private actors is therefore essential.

To gain a better understanding of homelessness in Switzerland, the Swiss National Science Foundation has given the permission to proceed for a survey on the issue. This will make it possible to identify best practice that could provide valuable lessons for a wide range of organisations working with the homeless in our country. The federal authorities have already taken a step in this direction with a guide featuring numerous examples of housing assistance.

Homelessness is often associated with other complex issues, including family problems, work-related issues and poor health. The support systems currently in place are stretched to the limit because of insufficient cooperation between various services and because financial and housing benefits on their own are not enough to tackle the problem. Housing First, a pilot project currently being carried out by the canton of Basel-Stadt, which offers homeless people long-term accommodation, is in our view a promising approach.

It is also important to recognise that the people directly concerned have a valuable contribution to make. Homeless people and those living in inadequate housing should participate in decision making that affect them and can often point to problems and gaps in housing policy. To this end, we must work to ensure that the issue of homelessness is tackled soon in a coordinated way in Switzerland.

Mr President

As Leilani Farha, UN Special Rapporteur on adequate housing, has noted, the increase in homelessness is a global crisis that requires a global response. Taking stock of the situation – as the Secretary General did in his report – is thus an important first step. We therefore encourage the United Nations and its member states to continue to explore ways to solve the problem of homelessness and to implement the recommendations of the UN Secretary General's report.

Thank you.